



**Collège LE VILLAGE**  
90, Rue du Cèdre  
BP 90070  
78194 TRAPPES Cedex  
☎ 01.30.16.07.70  
mail : ce.0780514k@ac-versailles.fr

TRAPPES le 30 mai 2022

## Note d'information aux familles **BOURSE LYCÉE 2022-2023**

La campagne de bourses de lycée pour l'année scolaire 2022-2023 **commence le 30 mai 2022 jusqu'au 06 juillet 2022.**

Sont concernés par la campagne de bourses nationales de lycée **TOUS les élèves de 3<sup>ème</sup> boursiers ou non** au collège qui poursuivront leur scolarité en lycée général, lycée professionnel, EREA ou dans une classe de niveau lycée par le CNED.

Deux modes de dépôt de demandes de bourses sont proposés aux familles :

- du 30 mai au 06 juillet 2022 : vous pouvez faire une demande en ligne sur le portail scolarité services, en vous connectant avec votre compte Educonnect (login et mot de passe remis par le collège) ou avec votre compte Franceconnect (login et mot de passe de votre compte impôts.gouv.fr ; ou assurance maladie ; ou identité numérique.
  
- Du 30 mai au 06 juillet 2022 : vous pouvez déposer une demande au format papier au secrétariat d'intendance du collège. Ce dossier « papier » est disponible sur le site internet du ministère à l'adresse [www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee](http://www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee) et pourra être téléchargé par les familles ou retiré auprès du secrétariat INTENDANCE de l'établissement (une copie de l'avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021 est à joindre au dossier.)

En cas de difficultés et pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Mme LACOUR au 01 30 16 07 70.